

Bureau Fédéral

3 - 17 septembre 2003 (Paris)

Présents : M. Yvan MAININI - Président
Mme Françoise AMIAUD,
MM. Claude AUTHIE, Jean-Claude BOIS, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Serge GERARD, Jean-Marc JEHANNO, Frédéric JUGNET, Philippe RESTOUT, Jean-Pierre SIUTAT.

Excusés : Mme Marie- Noëlle SERVAGE, M. Philippe LEGNAME.

Assistent : Mmes Ana CHAILLOT, Stéphanie PIOGER
MM. Raymond BAURIAUD, Didier DOMAT, Dominique LATTERADE (Représentant le DTN), Benoît MENARD.

1-) Ouverture par le Président

Yvan MAININI effectue un bilan du Championnat d'Europe et donne la parole à Serge GERARD – chef de délégation de ce dernier Championnat d'Europe en Suède.

Serge GERARD explique qu'il est trop tôt pour faire une mise à plat sur ce Championnat d'Europe, il se donne un peu plus de temps pour y réfléchir et comprendre la défaite de la France.

Tout se déroulait très bien tant que l'Equipe gagnait, dans une bonne ambiance... à la suite de la défaite contre la Lituanie tout a basculé. Sans raison apparente.

Rémy GAUTRON ne comprend pas comment on peut expliquer rationnellement que l'Equipe de France ait pu perdre contre une équipe qu'elle a battue de plus 30 points auparavant alors même que l'Equipe d'Italie était très diminuée. Il pense que les joueurs avaient peut être fait du titre de Champions d'Europe l'objectif quasi unique et qu'ils n'ont pas su se remobiliser pour une 3^{ème} place très importante. Il estime que le collectif a sans doute été déficient dans les moments de doute ou de non-réussite. Il ajoute que la gestion d'une Equipe est un exercice difficile et donc il ne peut en vouloir à l'entraîneur.

Jean-Claude BOIS, interrogé à son tour pense qu'il faut laisser décanter et il souhaite participer au débriefing si on l'invite.

Yvan MAININI ajoute que cette défaite est dure et que tout le monde est déçu sans compter l'investissement de la presse, du staff technique, des joueurs eux mêmes...

2-) Situation du Club de Bordeaux - par Yvan MAININI

Un rappel de la situation du Club de Bordeaux est faite (décision du 12/09/03 émanant de la Chambre d'appel concernant le non-engagement du Club en LFB), le Bureau Fédéral doit se prononcer sur l'engagement du Club dans les championnats fédéraux.

Après discussion et vote,

Le Bureau Fédéral décide à la majorité de proposer au Club de s'engager en NF 3 ou NF 2.

- Le Club de Reims a fait savoir par courrier, son souhait de monter en Ligue Féminine en cas de non-repêchage du Club de Bordeaux.

Le Bureau Fédéral décide de ne pas accepter la proposition de Reims car le calendrier est déjà établi et la Commission Contrôle de Gestion présente un bilan non satisfaisant des finances de ce club.

De plus, les joueuses partant du Club de Bordeaux seront considérées comme des licenciées mutées ou prêtées, les conventions de prêts ne sont pas applicables. La demande du Club de Tonneins souhaitant l'application des conventions de prêts est donc rejetée.

3-) LNB - par Yvan MAININI

- Désignation d'un représentant de la Fédération à la LNB (Modification de la liste).

Il est proposé Bernard DEPIERRE en remplacement de Jean-Claude BOIS qui a souhaité être remplacé pour raisons personnelles.

Accord du Bureau Fédéral

- Désignation d'un membre qualifié pour le Comité Directeur de la LNB.

Yvan MAININI donne la liste des personnes proposées (Pierre DAO, Christophe GREGOIRE et Philippe MAILHABIAU), un vote à bulletin secret est fait.

Le Bureau Fédéral désigne Pierre DAO comme membre qualifié.

4-) DIC – par Benoît MENARD

a-) Présentation de Benoît MENARD.

Il a trente ans, est passionné de sport en général, a travaillé sept ans dans une agence de publicité et deux ans dans une société qui commercialise une boisson gazeuse.

b-) Stratégie et évolution de la Boutique.

Benoît MENARD effectue une présentation informatique des projets de la DIC.

Il rappelle que pour toute demande émanant des salariés, des bénévoles ... un bon de commande doit être fait afin de mieux gérer les stocks et les commandes. L'acquisition d'un Logiciel permettra de mieux gérer la réception et le contrôle des marchandises fournisseurs grâce à une mise à jour automatique lors de la sortie de matériel.

5-) Commission Marketing et Communication – par Françoise AMIAUD

1-) Composition de la Commission

Proposition de composition de la Commission :

Présidente : Françoise AMIAUD

Vice-Président : Yannick SUPIOT

Membre : Bernard DEPIERRE

Directeur du Service : Raymond BAURIAUD

De plus, en fonction des dossiers à traiter, des invités seront conviés aux réunions.

Accord du Bureau Fédéral

6-) Informatique - par Claude AUTHIE

Claude AUTHIE fait un point sur le service informatique.

Yvan MAININI rappelle à Claude AUTHIE qu'une demande avait été faite à Jean-Jacques KRIEF concernant la saisie des statistiques des NF 1 et NM 2, il réitère donc cette demande.

7-) Challenge développement Licenciés et Clubs – par Rémy GAUTRON et Bernard GAVA

- **Nouvelle proposition de financement**

Rémy GAUTRON annonce le budget prévu pour le challenge développement licenciés soit un montant de 40 000 €uros. Ce challenge s'adresse à tous les Comités Départementaux et aux DOM-TOM.

Objectif : favoriser le développement du nombre de licenciés et de clubs.

Un bilan mensuel sera fait le 15^{ème} jour de chaque mois, ce qui permettra en fin de saison d'établir un classement final.

L'information concernant ce projet de Challenge Développement Licenciés et Clubs sera transmise par le biais de la circulaire, de la revue et du site Internet de la Fédération.

La gestion de ce dossier est confiée à Bernard GAVA.

8-) Championnat d'Europe Féminin 20 ans et moins en 2004 – par Frédéric JUGNET.

Etude du Bureau Fédéral sur les propositions pour l'attribution des sites pour le Championnat d'Europe Féminin 20 ans et moins en 2004 (document papier).

Le Bureau Fédéral décide que le 1^{er} tour aura lieu à Vannes et Quimper et le tour final à Saint Briec. Il est demandé à FBO de prendre contact avec la Ligue de Bretagne pour obtenir un budget prévisionnel et effectuer une visite des sites.

9-) LFB - par Jean-Pierre SIUTAT

a-) Dérogation : statut de l'entraîneur

Certains clubs de Ligue Féminine de Basket possédant une équipe « espoirs » en NF 2 demandent une dérogation concernant le statut de l'entraîneur (à partir du moment où le club a un BE 2). Ils souhaitent qu' un BE 1 puisse coacher une équipe cadettes (comme les autres équipes qui ne sont pas cadettes LFB).

Il est demandé à Jean-Pierre SITUAT d'étudier avec Dominique LATTERRADE cette demande de dérogation et de présenter son projet au prochain Comité Directeur des 3 et 4 octobre 2003.

b-) Compte rendu de l'Assemblée Générale de la LFB.

L'Assemblée Générale de la LFB a eu lieu le 13 septembre 2003, il a été soulevé deux points:

- Modifications des statuts de la LFB (en cours d'étude)
- Modifications réglementaires (en cours d'étude)

Jean-Pierre SITUAT propose qu'à la fin de la saison sportive un club de LFB descende.

Accord du Bureau Fédéral compte tenue de l'engagement des Présidents des 11 clubs concernés.

Yvan MAININI propose d'inviter les Présidents de Clubs de LFB à un Bureau Fédéral.

De plus, un débat concernant les événements de la LFB a été fait lors de cette Assemblée Générale et il a été décidé de reconduire pour cette saison le All Star à Besançon, mais la LFB pense à l'avenir supprimer cet événement pour concentrer ses efforts sur le Tournoi de l'OPEN.

Yvan MAININI doit quitter la séance pour une interview télévisée et Philippe RESTOUT assure la présidence (en sa qualité de 1^{er} Vice-Président).

10-) Qualification pour les Coupes d'Europe 2004/2005.

Le souhait du Bureau Fédéral est de respecter le principe suivant : les meilleurs dans les meilleurs coupes.

De plus, le Bureau Fédéral demande à la LNB et la LFB de fournir au plus vite leurs propositions de qualifications.

11-) Modifications réglementaires pour la saison 2004/2005

- **Mise en conformité des textes de la Chambre d'Appel (Marie-Noëlle SERVAGE)**

Frédéric JUGNET rend compte de la mission de Marie-Noëlle SERVAGE concernant la mise en conformité des textes réglementaires concernant la Chambre d'Appel.

Marie-Noëlle SERVAGE étudie ce dossier et proposera au prochain Comité Directeur des 3 et 4 octobre 2003 des modifications (celles-ci seront vues par Pierre COLLOMB également).

12-) Projet d'ordre du jour du Comité Directeur des 03 et 04 octobre 2003.

1) Ouverture par le Président

2) AIG

- Présentation de la responsabilité du dirigeant

3) La DIC

- Présentation de Benoît MENARD
- Stratégie et évolution de la Boutique

4) Remplacement de Yannick SOUVRE

- Loëtitia MOUSSARD cooptée (ci-joint curriculum vitae)

5) Les Commissions Fédérales

- Compte rendu de l'Université d'été (J DENEUX)
- Composition de la Commission Juridique (M CHATEAU)
- Commission des Jeunes : O.B.E. 2003-2004 (B. GAVA)
- Validation des Commissions Fédérales

6) Modifications réglementaires 2004/2005

- Licence T (M CHATEAU)
- Mise en conformité des textes de la Chambre d'appel (MN SERVAGE)

7) La LFB (JP SIUTAT)

- Championnat 2003-2004
- Statut de l'entraîneur (dérogations)
- Statut de l'arbitrage (dérogations)

8) Résultat des enquêtes sur la programmation des matchs NF3 le samedi au lieu du dimanche et sur l'incidence sur les désignations arbitres. (JM JEHANNO)

9) Bilan sur la cession des droits télévisés. (D DOMAT)

10) LNB : Nouvelle composition

11) Questions diverses

Sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Analyse des résultats des Equipes de France (JP de VINCENZI)
- Challenge Développement Licenciés et Clubs (R GAUTRON)
- Compte rendu de la réunion de la NF 1 (JC BOIS)

14-) Questions diverses

Frédéric JUGNET :

- Conciliation au CNOSF : Entente sportive de Marboz-Montrevel c/ FFBB

Un rappel des faits est effectué.

La proposition du conciliateur est la suivante : « Il invite la Ligue à bien vouloir réexaminer avec bienveillance la situation de L'ES Marboz et sa demande de maintien en 3^{ème} division du Championnat régional féminin de Basketball de la Ligue du Lyonnais».

Le Bureau Fédéral accepte la proposition de conciliation.

Pierre COLLOMB :

Pierre COLLOMB avait été désigné pour se rendre au Comité des Alpes de Haute Provence lors du Bureau Fédéral à la Roche Sur Yon du 22 août dernier suite à la démission du Président et du Secrétaire Général.

Il effectue un résumé de sa soirée passée lors d'une réunion de Comité Directeur du Comité ; il informe le Bureau qu'une nouvelle équipe a été mise en place qui travaille sérieusement ; il soumet au Bureau la question de l'attribution du titre interdépartemental 04-05 en excellence féminine.

Compte tenu que le club ayant terminé à la première place du championnat interdépartemental est totalement étranger aux événements qui ont affecté le déroulement du championnat dans sa phase départementale, que ses résultats sur le terrain sont indiscutables, qu'aucune autre équipe ne peut prétendre à l'attribution du titre, le Bureau Fédéral considère que le titre de champion interdépartemental 2002-2003 doit lui être attribué.

Jean-Claude BOIS :

Il annonce les résultats obtenus par la Ligue de la Réunion aux Jeux des Iles de l'Océan Indien du 27 août au 7 septembre 03:

Les garçons : médaille d'Or
Les filles : médaille d'Argent

Les membres du Bureau félicitent les deux équipes, leur encadrement ainsi que le Comité Directeur de la Ligue de la Réunion.

Prochaine réunion de Bureau Fédéral le 24 octobre 2003 à Paris